



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations et clubs

Question écrite n° 78563

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention bienveillante de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation des petits clubs de sport qui doivent répondre à de nouveaux critères émis par les ligues professionnelles et les fédérations. Cela représente pour eux d'importants investissements qu'ils ne peuvent couvrir au risque de voir leur club péricliter. Il souhaite connaître les mesures qui peuvent être menées en faveur de ces clubs dirigés avec passion et qui ne peuvent répondre aux nouvelles normes régulièrement renouvelées par les ligues professionnelles et les fédérations.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78563

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10741

Question retirée le : 4 juillet 2006 (Retrait pour cause de question identique)